



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye
MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS
33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopie : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Nombre de membres en exercice : 18
Quorum (art. L.2121-17 du CGCT) : 10
Nombre de membres présents : 18
Nombre de membres représentés : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18
Pour :
Contre :
Abstentions :

Date Convocation : 08/04/2021
Date d'affichage de la convocation : 08/04/2021
Délibéré par le Conseil Municipal
À Cubzac les Ponts, le 13/04/2021

Envoyé en préfecture le 27/04/2021

Reçu en préfecture le 27/04/2021

Affiché le 27 AVR. 2021

ID : 033-213301435-20210413-2021_30_V2-DE

Délibération n° 2021 – 30

CA20-BP21

Mardi 13 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize du mois d'avril à dix-huit heures trente se sont réunis en dans le lieu extraordinaire de leurs séances habituelles, les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le huit avril deux mille vingt et un

Présent(s) : Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Nadia BRIDOUX-MICHEL - Jean-Pierre PRAT - Maribel SOARES - Cyril CHERIGNY - Hélène BURESI - Corinne JEANDONNET - Michel BARSE - Elodie KOPF - Benoît DULAU - Elvira MOMMERT - Jean-Roger THUILLIAS - Johann PETIT - Nathalic TRIGANT - Mathieu OLIVEIRA - Isabelle BERNADET - Vincent TRISTRAM

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration :

Absent(s) excusé(s) :

Le Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) : Jean-Pierre PRAT

DELIBERATION PORTANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET ANNEXE – HALTE NAUTIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021-22 et -23 portant approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif du Budget annexe – Halte nautique,

Vu la délibération n°2021-25 portant affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2020– Budget annexe Halte nautique,

Vu le projet de budget primitif,

Vu les dotations aux amortissements 2021,

Vu les Commissions Finances du 22 février et 09 mars 2021,

Le Conseil municipal,

Monsieur le Maire rappelle :

Les propositions nouvelles concernant l'ouverture des crédits de dépenses et de recettes tant au niveau des chapitres de la section d'exploitation que des chapitres de la section d'investissement. Qu'au regard de l'exercice 2020 il y a lieu de reporter l'excédent de fonctionnement et de l'affecter, ainsi que de reprendre les Restes à réaliser.

Le budget primitif de l'exercice 2021 de la Halte nautique étant alors ainsi préparé et équilibré comme suivant :

Envoyé en préfecture le 27/04/2021

Reçu en préfecture le 27/04/2021

Affiché le 27 AVR. 2021 

ID : 033-213301435-20210413-2021_30_V2-DE

	Chapitres budgétaires	Dépenses		Chapitres budgétaires	Réelles	Ordre
		Réelles	ordre			
Exploitation	011- Charges à caractère général	14 970,00€		74- Dotations et participations	24 096,27€	
	66 - Charges financières	3 311,00€		75 - Autres produits de gestion courante	4 500,00€	
				77 - Produits exceptionnels	1 000,00€	
				002 - Excédent antérieur reporté de Fonctionnement		161,73€
	040 / 041 / 042 - Opération d'ordre entre sections		26 531,00€	040 / 041 / 042 - Opération d'ordre entre sections		15 054,00€
	Total	18 281,00€	26 531,00€	Total	29 596,27€	15 215,73€
	Total de la section de fonctionnement	44 812,00€		Total de la section de fonctionnement	44 812,00€	
Investissement	Chapitres budgétaires	Dépenses		Chapitres budgétaires	Recettes	
		Réelles	ordre		Réelles	Ordre
	16 - Emprunts et dettes assimilées	14 267,00€		16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00€	
	21 - Immobilisations corporelles	60 344,10€		10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00€	
	020 -Dépenses imprévues d'investissement		6 000,00€	001 - Excédent antérieur reporté d'investissement		69 134,10€
	040 / 041 / 042 - Opération d'ordre entre sections		15 054,00€	040 / 041 / 042 - Opération d'ordre entre sections		26 531,00€
	Total	74 611,10€	21 054,00€	Total	0,00€	95 665,10€
Total de la section de fonctionnement	95 665,10€		Total de la section de fonctionnement	95 665,10€		

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** le vote du budget au niveau de chaque section et plus particulièrement de chaque chapitre comme indiqué ci-avant,
- **APPROUVE** la balance générale du budget primitif de la Halte nautique pour l'exercice 2021 de la manière suivant :

Balance Générale du Budget Annexe

- Investissement
 - Dépenses 95 665,10...€
 - Recettes 95 665,10...€
- Fonctionnement
 - Dépenses 44 812,00...€
 - Recettes 44 812,00 ...€

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Maire

Alain TABONE

